

Pret de 2800euros à mon ex-compagnon.il refuse de me rembourser

Par maleor, le 06/06/2010 à 13:29

Bonjour,

Que dois-je faire pour récupérer les 2.800 € que j'avais prêté à mon compagnon ? Il refuse de me les rendre.

Cordialement.

Par **HUDEJU**, le **06/06/2010** à **15:53**

Bonjour

Vous a t'il signé une reconnaissance de dettes ?

Par maleor, le 06/06/2010 à 17:20

bonjour,

malheureusement non, je n'ai pas pensé à lui faire signer une reconnaissance de dettes.j'avais une telle confiance en lui...

par contre tout mon entourage est tèmoin de ça.

pourrais-je porter plainte?

Par HUDEJU, le 06/06/2010 à 18:33

Si vous arrivez à vous faire faire des témoignages crédibles , famille et surtout amis , vous présentez vos pièces devant un juge de proximité et vous avez quelques chances d'avoir gain de cause .

Par maleor, le 06/06/2010 à 18:44

merci du conseil

je perçois l'aah, et tous les mois il trouvait une solution pour me soutirer de l'argent.y a t-il une loi qui dècrit ma situation?

Il a une façon de me convaincre de lui préter de l'argent. A présent il a coupé tout contact avec moi car il ne veut pas me remboursé

Par HUDEJU, le 06/06/2010 à 20:34

Re

Je ne vous conseille pas d'aller au pénal avec un dépôt de plainte, agissez plutôt au civil

Par maleor, le 06/06/2010 à 21:30

merci beaucoup pour vos conseils.

ce serait dommage qu'il s'en sorte en me laissant démunie surtout au moment de voyager dans mon pays natal